

Montreuil, le 31/05/2018

DRCPM

OBJET

Sous-direction production,
gestion des comptes,
fiabilisation

Modification du champ d'application du versement transport (art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

VLU-grands comptes et VT

Affaire suivie par :

ANGUELOV Nathalie,
BLAYE DUBOIS Nadine,
DEBONNET Xavier,
WINTGENS Claire

La Communauté Urbaine LE MANS METROPOLE (9307203) souhaite regrouper plusieurs identifiants existants, sous un identifiant unique à compter du 1er janvier 2018.

Cela entraîne la fermeture des identifiants 9307204, 9307205 dont le successeur est le 9307203.

La Communauté Urbaine LE MANS METROPOLE (9307203) a décidé de porter le taux de versement à 2,00 % sur le territoire des communes du ressort territorial de l'identifiant (9307206), à compter du 1er janvier 2018.

La Communauté Urbaine LE MANS METROPOLE (9307203) souhaite regrouper plusieurs identifiants existants sous un identifiant unique à compter du 1er janvier 2018.

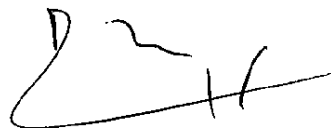
Cela entraîne la fermeture des identifiants 9307204 et 9307205 dont le successeur est le 9307203

.La Communauté Urbaine LE MANS METROPOLE (9307203) a décidé de porter le taux de versement à 2,00 % sur le territoire des communes du ressort territorial de l'identifiant 9307206 qui est maintenu à compter du 1er janvier 2018.

Les informations relatives au taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau ci-joint.

Nicolas DELAFORGE,

**Directeur de la relation cotisant, de la production
et de la maîtrise des activités**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N. Delaforge", is written over a horizontal line.

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT

(Art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

COMMUNAUTE URBAINE LE MANS METROPOLE**IDENTIFIANT N° 9307203**

COMMUNES CONCERNEES	CODE INSEE	CODE POSTAL	TAUX	DATE D'EFFET	URSSAF
AIGNE	72001	72650			
ALLONNES	72003	72704, 72705, 72703, 72701, 72709, 72702, 72700			
ARNAGE	72008	72233, 72238, 72231, 72234, 72239, 72004, 72237, 72232, 72236, 72235, 72230	2,00 %	01/01/2018	PAYS DE LA LOIRE
CHAMPAGNE	72054	72008, 72470			
CHAPELLE-ST-AUBIN	72065	72650			
COULAINES	72095	72006, 72190			
MANS (LE)	72181	72033, 72011, 72099, , 72902, 72032,			
MILESSÉ (LA)	72198	72650			
MULSANNE	72213	72231, 72232, 72230			
ROUILLON	72257	72705, 72700			
RUAUDIN	72260	72230			
ST SATURNIN	72320	72650			
SARGE LES LE MANS	72328	72003, 72190			
YVRE-L'EVEQUE	72386	72530			

IDENTIFIANT N° 9307206

COMMUNES CONCERNEES	CODE INSEE	CODE POSTAL	TAUX	DATE D'EFFET	URSSAF
CHAUFFOUR NOTRE DAME - FAY	72073 72130	72550 72550			
- PRUILLE LE CHETIF	72247	72700	1,00 %	01/01/2017	PAYS DE LA LOIRE
- SAINT GEORGES DU BOIS	72280	72700			
- TRANGE	72360	72650			

* Taux sera porté à 2 % au 1^{er} janvier 2018

Bénéficiaire du versement transport :

COMMUNAUTE URBAINE LE MANS METROPOLE
Immeuble le Condorcet
16, Avenue François Mitterrand
72039 LE MANS CEDEX 9

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

Trésorerie Le Mans Ville
Résidence Eugène Delacroix
11, Bd Lamartine
72039 LE MANS CEDEX 1

BDF LE MANS
30001 00503 E7260000000 46

IBAN : FR28 3000 1005 03E7 2600 0000 046
BIC : BDFEFRPPCCT